²

Appel à Consultation pour le recrutement d’un BET pour l’élaboration du Plan Climat de la Ville de Marrakech

*Toute demande d’éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l’adresse : projet\_mvd@environnement.gov.ma Avec la mention obligatoire : « AC04/Projet\_MVD/2025 Demande de complément d’information »*

**Référence :**

**AC 04/PROJET\_MVD/2025**

**Version :**

**Mai 2025**

**Termes de référence**

**Intitulé du Projet : Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants (Marrakech, Ville Durable)**

Table des matières

[1. Présentation et consistance de l’étude 4](#_Toc197332004)

[1.1. Contexte de l’étude 4](#_Toc197332005)

[1.2. Objectif général 5](#_Toc197332006)

[1.3. Objectifs spécifiques 5](#_Toc197332007)

[1.4. Description des missions 6](#_Toc197332008)

[1.5. Consistance des Prestations 7](#_Toc197332009)

[1.5.1. Mission 1 – Diagnostic climatique du territoire 7](#_Toc197332010)

[1.5.2. Mission 2 – Élaboration de la feuille de route territoriale pour l’atténuation et l’adaptation 8](#_Toc197332011)

[1.5.3. Mission 3 – Élaboration de notes conceptuelles de projets climatiques prioritaires 9](#_Toc197332012)

[1.6. Durée de la prestation 10](#_Toc197332013)

[1.7. Réunions de travail 11](#_Toc197332014)

[1.8. Livrables à fournir 12](#_Toc197332015)

[1.9. Examen et validation des livrables 13](#_Toc197332016)

[1.10. Confidentialité et propriété des livrables 14](#_Toc197332017)

[2. Modalités de règlement 14](#_Toc197332018)

[2.1. Modalités de règlement 14](#_Toc197332019)

[2.2. Exonération de la TVA 14](#_Toc197332020)

[3. Règles de consultation 14](#_Toc197332021)

[3.1. Modalités de candidature 14](#_Toc197332022)

[3.2. Conditions requises des concurrents 15](#_Toc197332023)

[3.3. Qualifications et expériences requises du BET 15](#_Toc197332024)

[3.3.1. Chef (fe) de l’équipe des experts : 16](#_Toc197332025)

[3.3.2. L’équipe des experts : 16](#_Toc197332026)

[3.4. Composition des réponses à la présente consultation 17](#_Toc197332027)

[3.4.1. Dossier administratif 17](#_Toc197332028)

[3.4.2. Offre technique 18](#_Toc197332029)

[3.4.3. Offre financière 18](#_Toc197332030)

[4. Critères d’évaluation de la consultation 21](#_Toc197332031)

[Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l’honneur 24](#_Toc197332032)

[Annexe 2 : Modèle d’acte d’engagement 26](#_Toc197332033)

[Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae 28](#_Toc197332034)

# Présentation et consistance de l’étude

## Contexte de l’étude

En tant que signataire de l’Accord de Paris, le Royaume du Maroc s’engage fermement dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l’horizon 2030, notamment à travers sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et la Stratégie Nationale de Développement Bas Carbone à horizon 2050. Cet engagement s’aligne pleinement avec les orientations du Nouveau Modèle de Développement (NMD), qui ambitionne un développement inclusif et durable. Conscient du rôle fondamental des territoires dans cette dynamique, le Royaume Chérifien favorise la déclinaison locale de ses ambitions climatiques et environnementales dans le cadre de la régionalisation avancée. Cette approche s’inscrit dans la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l’assiste, exprimée à travers ses Discours Royaux et ses Hautes Orientations.

Face aux défis globaux du changement climatique et dans un contexte d’urbanisation accélérée, les villes deviennent des acteurs incontournables de la transition écologique et énergétique. Marrakech, perle du patrimoine culturel et capitale touristique du Maroc, ne fait pas exception. Forte de son riche héritage historique et de son rôle stratégique en tant que chef-lieu de la région Marrakech-Safi, la ville est appelée à conjuguer développement économique et gestion durable de ses ressources naturelles, tout en s’adaptant aux impacts climatiques.

C’est dans cette optique que s’inscrit le projet "Marrakech, Ville Durable" (MVD), une initiative ambitieuse et innovante portée par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et en partenariat avec la Commune et la Wilaya de Marrakech. Intégré au Sustainable Cities Impact Program (SCIP) du Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM), ce projet vise à faire de Marrakech un modèle de résilience urbaine et de durabilité. Il repose sur une approche novatrice de planification territoriale et financière, mobilisant une diversité d’acteurs autour d’un objectif commun : bâtir une ville durable, harmonieuse et adaptée aux défis du XXIᵉ siècle.

Le projet se décline en plusieurs axes stratégiques :

* Composante 1 : Renforcement de l’urbanisme durable et intégré de Marrakech ;
* Composante 2 : Investissements durables à faible empreinte carbone, résilients et axés sur la conservation et la restauration des terres ;
* Composante 3 : Développement de mécanismes de financement innovants et de programmes de mise à l’échelle pour des investissements urbains durables ;
* Composante 4 : Plaidoyer, partage de connaissances, renforcement des capacités et développement de partenariats stratégiques.

Dans cette dynamique, la Région de Marrakech Safi s’est déjà inscrite dans une démarche stratégique en élaborant son Plan d’adaptation climato-résilient (2024/2025). Cet outil fondamental vise à renforcer la résilience aux aléas climatiques et à faire de l’adaptation un axe stratégique de développement. De même, la Préfecture de Marrakech a été dotée d’un Plan Climat Territorial (PCT) en 2017, par l’initiative de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l’Environnement, afin de promouvoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre, renforcer la résilience du territoire et intégrer les principes de durabilité dans les politiques publiques au niveau préfectoral. Dans cet esprit la Fondation et ses partenaires mène un ensemble d’initiatives pertinentes, tel que : l’outil bilan carbone Maroc, la territorialisation de l’outil bilan Maroc et la formation finance climat des collectivités territoriales.

Dans la continuité de ces initiatives, le Plan Climat de Ville (PCV) de Marrakech constitue un levier essentiel pour traduire ces ambitions à l’échelle locale. Il prend en compte les spécificités et défis propres à la ville tout en capitalisant sur les opportunités offertes par la transition écologique. Le PCV s’articulera également avec les outils de planification territoriale existants (PDU, SDAU, SRAT, etc.) afin d’assurer la cohérence des politiques publiques locales. Marrakech se positionne ainsi au cœur des solutions innovantes et durables, apportant des réponses concrètes aux enjeux climatiques de demain.

Le futur Plan Climat de la ville de Marrakech a pour vocation de renforcer l’engagement de la ville dans la lutte contre le changement climatique, de renforcer son positionnement à l’échelle nationale et internationale sur les sujets de durabilité, et de développer un document de référence pour la mobilisation des financements climatiques. Il sera également un outil de gouvernance urbaine permettant une meilleure coordination entre les acteurs institutionnels, les opérateurs économiques, les universitaires et la société civile.

Le présent appel à consultation vise à doter la ville des outils nécessaires pour une planification urbaine efficace et durable via l’élaboration d’un Plan Climat de Ville. Les présents termes de référence définissent ainsi les objectifs, la méthodologie, les étapes clés et les livrables attendus.

## Objectif général

L'objectif de cette étude est d'élaborer un Plan Climat de Ville (PCV) pour Marrakech, visant à définir une stratégie globale à l'échelle urbaine pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, renforcer l'adaptation de la ville aux impacts des changements climatiques et promouvoir un développement durable. Ce plan inclura un diagnostic détaillé, une feuille de route claire, un plan d'action sectoriel prioritaire, et mobilisera activement les acteurs locaux ainsi que les citoyens. Il sera conçu comme un outil opérationnel de gouvernance urbaine, structurant les priorités d’investissement et facilitant l’accès aux financements climatiques.

Le PCV s'appuiera sur les recommandations issues du Plan Climat Préfectoral (2017) et du Plan d’Adaptation climato-résilient de la Région de Marrakech Safi (2024), assurant ainsi une complémentarité et une convergence entre les initiatives climatiques à différents niveaux de gouvernance territoriale. Il permettra un alignement avec les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les exigences de la CCNUCC, ainsi qu’avec l’Agenda 2030.

## Objectifs spécifiques

* Réaliser un inventaire des GES conforme aux standards internationaux (GIEC, Bilan Carbone®, GPC) en intégrant les émissions directes et indirectes de tous les secteurs d’activité urbaine.
* Réaliser un diagnostic des vulnérabilités climatiques de la ville, en tenant compte des spécificités locales et en mobilisant les indicateurs du GIEC.
* Identifier les co-bénéfices climatiques (qualité de l’air, santé publique, création d’emplois verts, réduction de la précarité énergétique).
* Identifier les axes stratégiques prioritaires intégrant les projets et études existants dans les domaines de l’aménagement urbain, de la mobilité durable, des déchets, de l’eau, et des solutions basées sur la nature.
* Élaborer une feuille de route climatique hiérarchisée avec des objectifs à moyen et long terme, des jalons de mise en œuvre, des indicateurs de suivi (MRV), et une estimation des moyens techniques et financiers nécessaires.
* Développer un plan d’actions prioritaire structuré autour des trois volets : atténuation, adaptation, et actions transversales, en assurant leur faisabilité économique. • Proposer des notes conceptuelles de projets urbains climatiques structurées selon les standards des bailleurs internationaux (FEM, GCF, Adaptation Fund).
* Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation conforme aux principes du MRV international, avec une proposition de cadre logique et d’indicateurs SMART.
* Renforcer l’adhésion des parties prenantes (institutionnels, secteur privé, société civile, citoyens) via des ateliers, des consultations et des campagnes de sensibilisation.
* Assurer la convergence et la complémentarité avec les documents de planification territoriale existants.

Les résultats attendus sont :

* Une vision stratégique claire pour faire de Marrakech un modèle de résilience climatique.
* Des objectifs réalistes et atteignables à l’horizon 2030 et au-delà.
* Un plan d’action opérationnel, structuré, financé et monitoré.
* Une gouvernance climatique renforcée, inclusive et efficace.
* Une meilleure mobilisation des financements climatiques internationaux.
* Une sensibilisation accrue des parties prenantes et des citoyens à la transition écologique.

## Description des missions

Pour répondre aux objectifs susmentionnés, la présente consultation est répartie en quatre trois missions principales :

|  |  |
| --- | --- |
| N° | Titre de la mission |
| 1 | Diagnostic climatique du territoire |
| 2 | Élaboration de la feuille de route territoriale pour l’atténuation et l’adaptation |
| 3 | Élaboration de notes conceptuelles de projets climatiques prioritaires |

## Consistance des Prestations

Les prestations confiées à l’assistant technique se décomposent en plusieurs volets principaux, chacun comportant plusieurs étapes clés :

### Mission 1 – Diagnostic climatique du territoire

Cette mission constitue la base analytique du Plan Climat. Elle vise à:

* Réaliser un **diagnostic de vulnérabilité climatique** du territoire, en croisant les données climatiques projetées avec les réalités socio-économiques et territoriales. L’analyse devra identifier les secteurs et quartiers les plus sensibles aux aléas (canicule, sécheresse, inondation, stress hydrique, etc.) et analyser leur capacité d’adaptation, à partir des indicateurs du GIEC. Une cartographie des risques sera produite, intégrant les facteurs de vulnérabilité physique, sociale et institutionnelle.
* Établir un **inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES)** selon les standards du GPC (Global Protocol for Community – Scale Greenhouse Gas Emission Inventories) représentant la méthodologie de référence mondiale pour les inventaires des GES à l’échelle urbaine, couvrant les scopes 1 (émissions directes), 2 (indirectes liées à l’électricité) et 3 (autres émissions indirectes, notamment liées aux transports, importations ou comportements).

L’élaboration de l’inventaire portera sur :

* L’identification du périmètre géographique ;
* L’identification d’une année de référence récente et représentative, avec ventilation sectorielle (énergie, transport, déchets, bâtiment, etc.).
* La comptabilisation au minimum les six GES réglementés par le Protocole de Kyoto dans le calcul de l’inventaire ;
* L’identification des sources d’émissions par secteurs et sous-secteurs ;
* Étudier les secteurs émetteurs définies dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone.
* Adoption d’une approche axée sur les niveaux d’influence par types d’émissions (émissions directes, émissions indirectes liées à la consommation d’électricité ou de chaleur importée, autres émissions indirectes produits hors du territoire mais liées à ses activités) ;
* Collecte des données d’activités ;
* Calcul des émissions selon les approches autorisées par le GPC et en appliquant les facteurs d’émissions spécifiques au Maroc ;
* Adoption d’outil numériques spécialisés (ex : tableau GPC / logiciels ClearPath (ICLEI), Clim’Foot, SIMAP, CIRIS, APEX-CURB, etc.)
* Adopter deux niveaux de reporting (BASIC, BASIC +) ;
* Réaliser une **analyse tendancielle** des émissions (Business as Usual – BAU) pour projeter l’évolution sans intervention, et identifier les principaux leviers d’atténuation. L’analyse devra estimer les co-bénéfices potentiels liés à la réduction des émissions (amélioration de la qualité de l’air, santé publique, création d’emplois, etc.).
* Définir les **objectifs climatiques territoriaux** pour Marrakech, en matière d’atténuation et d’adaptation, alignés avec les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les trajectoires 1.5°C et les ambitions du Plan Climat National. Ces objectifs devront être déclinés à moyen terme (2030) et long terme (2050), avec des indicateurs de suivi.

#### Livrables de la Mission 1

* Rapport global de la mission 1 (diagnostic de vulnérabilité + inventaire GES + objectifs climatiques).
* Note de synthèse du volet vulnérabilité.
* Note de synthèse du volet atténuation.

Cette mission s’étend sur une durée maximale de **3 mois**. Le volume **HJ** est estimé à **75**.

**N.B : il est à noter que des organismes comme C40 cities, ICLEI, WRI sont des partenaires du Programme « Marrakech, ville durable » favorables à toutes assistance dans l’élaboration du plan climat de Marrakech.**

### Mission 2 – Élaboration de la feuille de route territoriale pour l’atténuation et l’adaptation

Cette mission vise à opérationnaliser les résultats du diagnostic en une stratégie urbaine climatique intégrée, structurée et réaliste :

* Élaborer une **feuille de route territoriale** qui articule les objectifs climatiques de la ville avec les priorités d’action. Elle intégrera les engagements internationaux (Accord de Paris), les cadres nationaux (Plan Climat National, Plan National d’Adaptation, etc.) et les documents territoriaux existants (SRAT, SDAU, PDU, etc.).
* Définir les **axes stratégiques d’intervention** par secteur (mobilité durable, efficacité énergétique, gestion des déchets, verdissement urbain, gouvernance, etc.) et proposer une vision intégrée à l’horizon 2030 et 2050. Ces axes devront tenir compte des co-bénéfices sociaux et environnementaux, ainsi que des synergies avec d’autres plans territoriaux.
* Adopter une approche **holistique et intégrée** permettant de favoriser l’émergence d’axes stratégiques en nexus et de renforcer la complémentarité et la convergence des actions.
* Intégrer **l’approche genre et jeunesse** dans l’ensemble des analyses, propositions et concertations.
* Identifier une liste de **projets structurants prioritaires**, hiérarchisés selon leur potentiel d’atténuation, de résilience et leur faisabilité technique, institutionnelle et financière. Le potentiel de réduction des émissions (en tCO2eq) sera estimé pour chaque projet.
* Intégrer des **leviers transversaux**, notamment les réformes institutionnelles, le renforcement des capacités, la gouvernance climatique, l’éducation et la sensibilisation, ainsi que les mécanismes d’innovation (numérique, partenariats, financement).
* Proposer un **système de suivi-évaluation** (MRV) conforme aux standards internationaux, comprenant un cadre logique, des indicateurs SMART, une méthode de collecte des données, des responsabilités claires et des fréquences de suivi. Ce système devra permettre le reporting local, mais également l’agrégation nationale.

#### Livrables de la Mission 2

* Rapport global de la mission 2.
* Note synthétique sur le plan d’action prioritaire avec hiérarchisation des projets (selon leur potentiel climatique et faisabilité).
* Rapport dédié au cadre MRV (système de suivi-évaluation).

Cette mission s’étend sur une durée maximale de **2 mois.** Le volume HJ est estimé à **45.**

### Mission 3 – Élaboration de notes conceptuelles de projets climatiques prioritaires

Cette mission vise à faciliter la mise en œuvre de la stratégie en mobilisant des financements pour les projets porteurs :

* Sur la base de la feuille de route, identifier au moins six projets à fort potentiel climatique, répondant à des critères de pertinence stratégique, de faisabilité technique, d’impact environnemental, de visibilité et de cohérence avec les priorités nationales.
* Rédiger pour chaque projet une **note conceptuelle conforme aux canevas des bailleurs internationaux** (FEM, GCF, Adaptation Fund), incluant le contexte, les objectifs, les résultats attendus, le cadre logique, le budget indicatif, les risques, les mécanismes de mise en œuvre, le montage institutionnel et les synergies. Les notes devront démontrer l’impact carbone, la viabilité financière et les co-bénéfices sociaux et environnementaux.
* Rédiger les notes en **français et en anglais**, afin de maximiser leur visibilité et leur recevabilité par les mécanismes multilatéraux et bilatéraux.
* Élaborer une **note de synthèse du Plan Climat** pour les décideurs, en français et en arabe, présentant de manière concise la vision, les axes stratégiques, les projets prioritaires et les messages clés pour le plaidoyer.

#### Livrables de la Mission 3

* Minimum 6 notes conceptuelles de projets prioritaires (en français et en anglais).
* Fiches projets résumées à usage institutionnel ou communicationnel.
* Note de synthèse globale du Plan Climat à destination des décideurs (en français et en arabe).

Cette mission s’étend sur une durée maximale de **2 mois.** Le volume HJ est estimé à **35.**

## Durée de la prestation

Les délais sont comptés en mois du calendrier grégorien et commencent à courir à partir du lendemain de la notification de l’ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet de la présente consultation. Les délais sont réputés tenir compte de tous les aléas d’exécution des missions selon les termes de la présente consultation et les règles de l’art.

Les délais de réalisations par mission sont les suivants :

* Préparation du rapport d’établissement détaillant la méthodologie de travail : 15 jours après le début de la consultation (ordre de service) ;
* Mission 1 : 3 mois ;
* Mission 2 : 2 mois ;
* Mission 3 : 2 mois ;

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° | Descriptif de la mission | Délai |
| Mission 1 | Diagnostic climatique du territoire | 3 mois |
| Mission 2 | Élaboration de la feuille de route territoriale pour l’atténuation et l’adaptation | 2 mois |
| Mission 3 | Élaboration de notes conceptuelles de projets climatiques prioritaires | 2 mois |

## Réunions de travail

Le BET est tenu à planifier en parfaite concertation avec l’équipe du projet, les réunions de travail (concertation & suivi) à organiser dans le cadre cette prestation.

Les réunions de travail et de suivi se feront généralement en présentiel.

Quatre (4) ateliers sont à programmer : où toute la logistique et la documentation doivent être préparées et fournies par le prestataire, à savoir :

* Atelier 1 : Au démarrage de la prestation ayant pour objectif de présenter les objectifs de la prestation et la méthodologie de travail à adopter ;
* Atelier 2 : Présentation des résultats de la première mission : Diagnostic climatique du territoire ;
* Atelier 3 : Présentation des résultats de la deuxième mission : Élaboration de la feuille de route territoriale pour l’atténuation et l’adaptation ;
* Atelier 4 : Présentation des résultats de la troisième mission : Élaboration de notes conceptuelles de projets climatiques prioritaires ;
* Atelier 5 : Restitution des résultats finaux du Plan Climat de ville.

Mis à part les ateliers précités, des réunions de travail seront organisées tout au long de la consultation pour faciliter la collecte des données, l’identification des besoins, l’ajustement des approches et l’atteinte des résultats.

Tous les frais relatifs aux déplacements, organisations des ateliers, impressions seront comptabilisés et rapportés dans l’offre financière du Prestataire. Les locaux qui abriteront les ateliers seront mobilisés par le maitre d’ouvrage et ses partenaires.

Aucun service de restauration ou de réservation de salle n’est sollicitée dans le cadre de cette prestation. L’ensemble des ateliers et réunions seront organisés au niveau des administrations partenaires du PMVD (Wilaya, Commune, DR Environnement).

## Livrables à fournir

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Date de remise des livrables** |
| **Livrable 0 (L0)**Un rapport d’établissement détaillant la méthodologie de travail (en arabe et en français) :1. Objectifs et consistance de la prestation ;
2. Concepts et méthodologie de travail ;
3. Besoin en données à collecter auprès des acteurs ;
4. Outils de travail et cadre de gouvernance ;
5. Chronogramme détaillé de la prestation.
 | 15 jours après le début de la consultation(Signature du contrat) |
| **Atelier 1 de démarrage : Présentation du rapport d’établissement** |
| **Livrable 1 (L1) (Mission 1)**1. Version provisoire du rapport de la mission 1.
2. Version finale du rapport de la mission 1.
3. Note de synthèse du volet vulnérabilité.
4. Note de synthèse du volet atténuation.
5. Compte rendu des réunions et consultations avec les parties prenantes.
 | Trois (3) mois après l’Atelier de démarrage. |
| **Atelier 2 : Présentation et validation des résultats de la mission 1** |
| **Livrables 2 (L2) (Mission 2) :**1. Version provisoire du rapport de la mission 2.
2. Version finale du rapport de la mission 2.
3. Note synthétique sur le plan d’action prioritaire avec hiérarchisation des projets (selon leur potentiel climatique et faisabilité).
4. Compte rendu des réunions et consultations avec les parties prenantes.
 | Deux (2) mois après l’atelier de validation de la mission 1 |
| **Atelier 3 : Présentation et validation des résultats de la mission 2** |
| **Livrables 3 (L3) (Mission 3) :*** + - 1. Minimum 6 notes conceptuelles de projets prioritaires (en français et en anglais).
			2. Fiches projets résumées à usage institutionnel ou communicationnel.
			3. Note de synthèse globale du Plan Climat à destination des décideurs (en français et en arabe).
			4. Compte rendu des réunions et consultations avec les parties prenantes.
 | Deux (2) mois après l’atelier de validation de la mission 2 |
| **Atelier 3 : Présentation et validation des résultats de la mission 3** |
| **Atelier 4 : Restitution finale de l’ensemble des résultats de la prestation** |

**N.B :**

* **L’ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, PDF et PPT…) et rendus au maitre d’ouvrage en versions provisoires et définitives.**
* **Les livrables définitifs de chaque mission doivent être livrés également en format papier en 5 exemplaires.**
* **Le rapport de synthèse de la prestation doit être en arabe et en français.**
* **Une version en arabe du rapport de synthèse de la mission doit être produite et soumise sous format électronique (Word, PDF et PPT…) et rendue au maitre d’ouvrage en versions provisoires et définitives.**
* **La présentation finale qui sera exposée lors de l’atelier de restitution sera éditée en langue arabe et française.**

## Examen et validation des livrables

L’ensemble des prestations seront suivis et facilités par le Maitre d’ouvrage à travers le Coordonnateur National du Projet « Marrakech, ville durable » et l’équipe du projet.

Le développement des prestations, l’examen et la validation des livrables se fera par l’équipe du projet.

Tous les livrables de la prestation seront transmis par le BET à l’équipe du projet pour examen. L’examen en question se fera durant une semaine (7 Jours) calendaires et peut donner lieu à des ajustements.

Le BET assurera l’actualisation des livrables suite aux remarques de l’équipe du projet dans un délai de 5 jours calendaires après la notification des remarques.

Les prestations relatives à la présente assistance technique feront objet d’un ordre de service initial lors du lancement de la prestation. Les livrables qui seront fournis dans le cadre de cette mission doivent respecter les dates fixées dans le tableau ci-dessus.

## Confidentialité et propriété des livrables

L’attributaire s’engage à respecter le principe de confidentialité et ce, par rapport aux informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation.

Une confidentialité absolue est exigée concernant le processus d’élaboration des DAO et les activités de dépouillement des offres.

Tous les documents, rapports, outils, bases de données, établis par le BET sont la propriété exclusive du maitre d’ouvrage.

# Modalités de règlement

## Modalités de règlement

Les paiements sont fonction du résultat, c’est-à-dire, à la réception et validation des services spécifiés dans les termes de référence (après que le prestataire aura eu effectué toutes les modifications demandées par l’équipe du projet) sur la base de décompte rétabli par le maitre d’ouvrage en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Le montant de chaque acompte est réglé au prestataire après réception partielle par le maitre d’ouvrage des prestations y afférentes.

## Exonération de la TVA

Le paiement se fera en hors taxe et le PNUD veillera à transmettre une attestation d’exonération de la TVA sur les prestations réalisées signée par les autorités compétentes.

# Règles de consultation

## Modalités de candidature

Pour déposer votre candidature conformément aux termes du présent appel à consultation, veuillez envoyer votre offre sous forme de :

**Dossier physique**

Déposer votre dossier scellé au niveau du Bureau du projet « Marrakech, ville durable », situé à la Direction Régionale de l’Environnement de Marrakech Safi, Avenue Yacoub El Mrini, Guéliz, Marrakech.

Votre offre devra être soumise en un dossier global scellé, intitulé en objet : « AC04/Projet\_MVD/2025 \_votre nom et prénom ». Ce dossier sera composé de deux enveloppes scellées :

* Une 1ere enveloppe contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC04/Projet\_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif \_ votre nom et prénom ».
* Une 2ème enveloppe contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC04/Projet\_MVD/2025 – Offre financière \_ votre nom et prénom ».
* Un support USB contenant votre offre technique et dossier administratif en format numérique (PDF)

**Ou**

**Dossier numérique**

Transmettre une copie de votre sous format PDF, uniquement à l’adresse mail suivante : projet\_mvd@environnement.gov.ma. Merci de noter que le trait d’union entre Projet et MVD est celui de dessous de ligne (tiret du bas « \_ » et non celui sur la ligne « - » )

Votre offre devra être soumise en deux e-mails séparés :

* Un 1er e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC04/Projet\_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif \_ votre nom et prénom ».
* Un 2ème e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC04/Projet\_MVD/2025 – Offre financière \_ votre nom et prénom ».

**Remarque : Lors du partage de liens cloud, il est essentiel de choisir des liens sans date d'expiration. En cas d'expiration du lien et d'inaccessibilité au contenu, l'offre sera rejetée.**

## Conditions requises des concurrents

Seuls peuvent participer à la présente consultation les **bureaux d’études nationaux spécialisés** conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous.

**NB : Le prestataire est sensé avoir une bonne connaissance du territoire de la ville de Marrakech.**

## Qualifications et expériences requises du BET

L’équipe, qui sera chargée de l'exécution des prestations de la présente étude, devra comporter des profils de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Les membres de cette équipe doivent avoir une expérience confirmée dans le domaine de rédaction de plans climat territoriaux, volet atténuation et adaptation des changements climatiques, ainsi qu’une maitrise dans l’élaboration de notes conceptuels de projets climatiques.

L’équipe des consultants (es) doivent justifier des expériences similaires pour le compte du secteur public ou privé ou ayant participer à des travaux d’élaboration de plans climats confirmés.

L’équipe doit être encadrée par un (e) professionnel (le) de haut niveau, ayant une expérience probante, d'au moins Dix (10) ans, dans le domaine du changement climatique et particulièrement aux volets adaptation et atténuation des changements climatiques. Il/Elle sera désigné (e) comme « Chef(fe) de l’équipe ».

### Chef (fe) de l’équipe des experts :

Plus précisément, les responsabilités du (de la) chef (fe) d’équipe incluent mais ne se limitent pas à :

* Diriger le processus de collecte de données et d’informations nécessaires pour la réalisation de l’étude ;
* Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables de l’étude ;
* Organiser les consultations/ateliers programmés et veiller à leur réussite ;
* Assurer la gestion ponctuelle et efficace des activités telles que programmées.

Le/La chef (fe) de l'équipe des experts devra disposer des qualifications suivantes :

* Diplôme d’ingénieur d’Etat ou Doctorat d’état dans le domaine de l’Environnement / Changements Climatiques ou équivalent ;
* Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l’élaboration des plans climat territoriaux ou plans de développement durable pour les villes ou régions ;
* Excellente connaissance des politiques climatiques internationales (CDN, CCNUCC, GCF, FEM) et des cadres méthodologiques (C40, ICLEI, AFD, etc.).
* Expérience dans l’animation de démarches multi-acteurs (collectivités, société civile, secteur privé).
* Maîtrise des outils de planification stratégique territoriale, évaluation d’impacts climatiques, et suivi-évaluation (MRV).
* Une bonne connaissance des questions relatives aux changements climatiques, volets adaptation et atténuation des changements climatiques, de la finance climat et ayant participé à au moins 5 études d’élaboration de plans climat ville, plans climat territorial et/ou plans d’adaptation ;

### L’équipe des experts :

Cette équipe comprendra au moins les profils suivants :

* Un Expert en inventaire des GES et modélisation climatique : réaliser l’inventaire des émissions de GES (scopes 1, 2 et 3), développer les scénarios BAU, évaluer le potentiel d’atténuation, et proposer les outils de suivi (cadre MRV).
* Cadre supérieur ayant un diplôme en Modélisation Climatique, Génie Energétique, Mobilité, ou équivalent (Ingénieur d’Etat ou Master) ayant une expérience professionnelle d’au moins 7 ans et ayant participé à au moins trois études dans le domaine des inventaires des GEZ et des plans d’atténuation des changements climatiques ;
* Un Expert en adaptation au changement climatique : conduire le diagnostic de vulnérabilité climatique multisectoriel et territorial, proposer les actions d’adaptation pertinentes et évaluer les co-bénéfices (santé, écosystèmes, économie locale).
* Un cadre supérieur ayant un diplôme d’ingénieur d’état ou de master en génie de l’eau, paysagiste, biodiversité ou climat, avec une expérience professionnelle d’au moins 7 ans et ayant participé à au moins 3 études ou 3 projets dans le domaine de l’adaptation au changement climatique.
* Un(e) expert (e) en finance climatique et structuration de projets : formuler les notes conceptuelles des projets climatiques urbains prioritaires selon les standards des bailleurs (FEM, GCF, Adaptation Fund) et assurer leur bancabilité technique et financière.
* Cadre supérieur ayant un diplôme d’ingénieur d’état ou master dans les domaines de Finance, Economie ou Climat, ayant une expérience professionnelle d’au moins 5 ans dans la structuration et la rédaction de propositions de projets financés par des fonds climat, et ayant participé à au moins trois étude s ou trois projets dans le domaine de la finance climat ;

Exceptionnellement, le maitre d’ouvrage se réserve le droit de demander le remplacement d'un ou plusieurs membres de l'équipe au cours de l'exécution de leur mission. Le Contractant devra pourvoir leur remplacement par le recrutement d'un professionnel de qualité au moins égale et ce dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

Le cas échéant, le changement d’un membre de l’équipe par le contractant, doit être de même profil et notifié au maitre d’ouvrage dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables.

## Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

* **Dossier administratif**
* **Offre technique**
* **Offre financière**

### Dossier administratif

* Lettre de soumission au Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l’intérêt et la disponibilité du prestataire ;
* Une déclaration sur l’honneur (Cf. Annexe n°1) signée par la personne agissant au nom du concurrent.
* Copie du certificat d’immatriculation au registre de commerce (modèle J) du candidat datant de moins de 3 (trois) mois ;
* Une attestation délivrée depuis moins d'un an par l’administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties nécessaires en la matière auprès de l’administration compétente à cet effet.
* Une attestation délivrée depuis moins d'un an par un régime de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet en la matière ou toute attestation en tenant lieu justifiant la couverture du personnel du concurrent par une mutuelle et par une retraite ;
* Le justificatif des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
* Une copie des statuts de la société candidate ;
* Une note sur les moyens humains et techniques (une présentation de la société, son activité, son organisation et ses moyens humains et techniques) ;
* Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".

### Offre technique

* Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont le BET approchera et effectuera le travail ;
* Présenter la liste nominative de l’équipe affectée aux différentes missions de la prestation mettant en avant leurs profils, leurs qualifications professionnelles, et l’expérience acquise dans leur domaine conformément aux termes de référence ; Cette liste est accompagnée par des copies légalisées des diplômes, les curriculums vitae détaillés conformes au canevas de l’annexe 3, datés et cosignés par les intervenants et le concurrent et les références professionnelles signées.

### Offre financière

Une offre financière détaillée doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à la prestation telle que définie dans la présente consultation.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l’acte d’engagement (Cf. Annexe n°2).

L’offre financière est remise dans un e-mail séparé conformément aux modalités de candidature ci-dessous.

**Décomposition des Prix**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Unité** | **Coût Unitaire****(MAD)** | **Qté** | **Sous – Total****(MAD)** |
| Un rapport d’établissement détaillant la méthodologie de travail | F |  | 01 |  |
| **Mission 1 : Diagnostic climatique du territoire** |
| Chef(fe) de l’équipe | J |  | 20 |  |
| Expert (e) en inventaire des GES et modélisation climatique | J |  | 35 |  |
| Expert (e) en adaptation au changement climatique | J |  | 20 |  |
| **Mission 2 : Élaboration de la feuille de route territoriale pour l’atténuation et l’adaptation** |
| Chef(fe) de l’équipe | J |  | 20 |  |
| Expert (e) en inventaire des GES et modélisation climatique | J |  | 15 |  |
| Expert (e) en adaptation au changement climatique | J |  | 10 |  |
| **Mission 3 : Élaboration de notes conceptuelles de projets climatiques prioritaires** |
| Chef(fe) de l’équipe | J |  | 15 |  |
| Expert (e) en finance climatique et structuration de projets | J |  | 20 |  |
| **TOTAL – A -** |  |
| Frais de déplacement de l’équipe, de collecte de données.  | F |  | 01 |  |
| **TOTAL – B -** |  |
| Production des documents* + - Livrable L0
		- Livrable L1
		- Livrable L2
		- Livrable L3
 | UUUU |  | 05050505 |  |
| **TOTAL – C -** |  |
| **Montant total A + B + C (hors TVA)** |  |

# Critères d’évaluation de la consultation

L’examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

* Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs des concurrents ;
* Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l’Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l’« Offre technique » ;
* Etape 3 : Evaluation financière sur la base de l’« Offre Financière » pour les concurrents retenus au titre de l’Etape 2.

**Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents**

Les offres dont les dossiers administratifs sont incomplets seront rejetées.

**Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques**

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l’étape 1 sera évaluée et une notation technique (**Nt**) lui sera attribuée en se basant sur la répartition suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères de l’évaluation technique** | **Points** |
| **Démarche méthodologique** Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point ***(Motif d’écartement)***Méthodologie développée répondant strictement aux termes de référence (compréhension moyenne) : 15 pointsMéthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel + respect des standards internationaux) : 30 points | 30 |
| **Total (C1)** | **…/30** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Qualité de l’équipe proposée pour la réalisation de l’étude** | **Barème** | **Documents de base** | **Justificatifs** |
| Chef (fe) de l’équipe des experts : ingénieur d’Etat ou Doctorat d’Etat dans le domaine de l’Environnement / Changements Climatiques ou équivalent ayant au moins :* 10 ans d’expérience dans l’élaboration des plans climat territoriaux ;
* 5 références en rapport à la prestation ;
 | Nt 1 : 25 | * CV
* Diplômes
* Attestations de Référence
 | **Expérience :**- Plus de 10 ans d’expérience **: 15 points**- Inférieur à 10 ans d’expérience : **0 points****Références :**- Références études : 2 points/ref valide en rapport à la prestation (10 points max.)**Diplôme non conforme = Motif d’écartement****Profil non conforme = Motif d’écartement** |
| Expert(e) en inventaire des GES et modélisation climatique ayant un diplôme d’Ingénieur d’Etat ou Master en modélisation climatique, génie énergétique, mobilité ou équivalent, et ayant :* 7 ans d’expérience professionnelle au moins : inventaire des GEZ et plans d’atténuation ;
* Participé à au moins trois études ou trois projets dans le domaine des inventaires des GEZ et des plans d’atténuation des changements climatiques;
 | Nt 2 : 15 | * CV
* Diplômes
* Attestations de Référence
 | **Expérience :**- Plus de 7 ans d’expérience : **05 points** - Inférieur à 7 ans d’expérience : **0 points** **Références :**- 3 références ou plus : 10 **points** - Inférieur à 3 références : **0 points** **Diplôme non conforme = Motif d’écartement** |
| Expert (e) en adataption au changement climatique ayant un diplôme d’ingénieur d’Etat ou de Master en climat, génie de l’eau, paysagiste, biodiversité ou équivalent, et ayant : * 7 ans d’expérience professionnelle au moins : inventaire des GEZ et plans d’atténuation ;
* Participé à au moins trois études ou trois projets dans le domaine des inventaires des GEZ et des plans d’atténuation des changements climatiques;
 | Nt 3 : 15 | * CV
* Diplômes
* Attestations de Référence
 | **Expérience :**- Plus de 7 ans d’expérience : **05 points** - Inférieur à 7 ans d’expérience : **0 points** **Références :**- 3 références ou plus : 10 **points** - Inférieur à 3 références : **0 points** **Diplôme non conforme = Motif d’écartement** |
| Expert (e) en finance climatique et structuration de projets ayant diplôme d’ingénieur d’état ou Master dans la finance, économie ou climat, et ayant :* 5 ans d’expérience professionnelle au moins ;
* 3 références dans le domaine de la finance climat ;
 | Nt 4 : 15 | * CV
* Diplômes
* Attestations de Référence
 | **Expérience :**- Plus de 5 ans d’expérience : **05 points** - Inférieur à 5 ans d’expérience : **0 points** **Références :**- 3 références ou plus : 10 **points** - Inférieur à 3 références : **0 points** **Diplôme non conforme = Motif d’écartement** |
| **Total (C2)** | **…./70** |
| **Total global Nt** | **…./100** |

**Motifs d’élimination des offres techniques :**

1. Absence de l’une des pièces constituant l’offre technique (diplômes, CV et références professionnelles signés par le maitre d’ouvrage concerné) ;

2. L’obtention d’une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;

3. Absence de la note méthodologique ;

4. La non-conformité du profil du (de la) Chef (fe) de l’équipe des experts ;

5. la non-conformité des diplômes des experts (es)

**Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l’offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l’Etape 2**

Seules les offres ayant été retenues au terme de l’étape 2 seront éligibles à l’évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l’offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

**Ng = Nt x 0.7 + Nf x 0.3**

Nt étant la note technique obtenue au titre de l’étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

**Nf = 100 x Fo / F**

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent.

# Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l’honneur

**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Mode de passation : **Appel à Consultation ouvert (AC04/Projet\_MVD/2025)**

Objet de l’appel à consultation : **Appel à consultation pour le recrutement d’un BET pour l’élaboration du Plan Climat de la Ville de Marrakech**

Maître d’ouvrage **: le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre du projet de coopération internationale **« Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants »** financé par le Fond pour l’Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l’accompagnement et l’assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

**A- Pour les personnes morales**

Je soussigné (Prénom, Nom et qualité au sein de l’entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de :………………………………………………………………………………………………….

Adresse du siège social de la société…………………………………………………………………………..

Adresse du domicile élu :………………………………………..…………………………………………….

Affilier à la CNSS sous le n°………………………………………………………..………………………..

N° de patente :……………………………………………………….……………………………………….

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la TGR (RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Déclare sur l’honneur :

1. M’engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d’assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
2. M’engage, si j’envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m’assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
3. M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l’exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l’honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l’inexactitude de la déclaration sur l’honneur.

Fait à…………………le………

Signature du concurrent et Cachet

# Annexe 2 : Modèle d’acte d’engagement

**ACTE D’ENGAGEMENT**

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert (AC04/Projet\_MVD/2025)**

Objet de l’appel à consultation : **Appel à consultation pour le recrutement d’un BET pour l’élaboration du Plan Climat de la Ville de Marrakech**

Maître d’ouvrage **: le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale **« Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants »** financé par le Fond pour l’Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l’accompagnement et l’assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

1. **Pour les personnes morales :**

Je soussigné :……………………………………………………………….

Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société) en ma qualité de………………dûment habilité à participer à la consultation relative à ………………………………..

Au capital de :…………………………………………………….……………………………………………

Adresse du siège social……………………………………………………..………………………………..

Affilié à la C.N.S.S sous le n°…………………………………………………......................………………….

Inscrit au Registre de Commerce de………………..…………sous le n°.............................................

N ° de Taxe Professionnelle : ………………………………………………………………………………..

CIN du représentant légal : ……………………………………………………………………………….

N° de téléphone : …………………………………………………………………………………………..

Adresse électronique : ………………………………………………………………………………….

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d’ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

* 1. Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
	2. M’engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j’ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A (En lettres et en chiffres)

Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à……………….… (Localité), Sous le numéro… RIB

Fait à…………………le……………….

# Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae

**CURRICULUM VITAE**

1. Fonction proposée au sein de l’équipe :
2. Secteur en charge :
3. Nom et Prénom :
4. Date et lieu de naissance :
5. Numéro de tel :
6. Adresse e-mail :
7. Profil :
8. Emploi actuel :
9. Ancienneté dans le présent emploi :
10. Ancienneté dans la fonction de la prestation :
11. Nationalité :
12. Principales qualifications :

Indiquer en résumé votre expérience et préciser les expériences réalisées selon le tableau ci-après :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objet de la prestation** | **Organismes bénéficiaires** | **Consistance** | **Dates de réalisation** | **Lieux de réalisation** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

1. Formation :

Citer les diplômes et éventuellement les certificats obtenus en commençant par les plus récents. Indiquer brièvement les établissements universitaires et les institutions d’enseignement spécialisés fréquentés avec le nom exact de l’établissement (éviter les abréviations).

1. Expérience professionnelle :

Indiquer les différents emplois et postes occupés par l’expert ayant un rapport direct avec l’objet de la présente consultation, en précisant les dates, le nom des employeurs successifs, le titre de la fonction assumée, le nombre d’année d’expérience et le lieu d’emploi. Pour les dix dernières années, indiquer également les activités exercées et, le cas échéant, les références du client.

1. Langues :

Indiquer le niveau de compétence dans chaque langue pour parler, lire et écrire par les appréciations « bon », « moyen », ou « faible ».

**Date…**……………………………………………………………………

**Signature de l’expert Signature et cachet de la société**